L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 25 DECEMBRE 1862 Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans :
JEUDI MATIN, 25 DECEMBRE.

Arrivée du Créole.

Le steamer *Creole*, capitaine Couch, est entré hier soir à neuf heures dans notre port, venant de New-York, qu'il avait quitté le 16 à 5 heures du soir. Il apporte un fort chargement et quarante sacs de lettres et de journaux. Voici la liste de ses passagers :

MM. Rose Martelle, Mme Osgood, Ketty Rice, M Kemball, Mme Dickman, B Brenese, M Uphar, S B Phinney, Rufus Choate, J P Tweed, J Holbrook, C B Holbrook, H M Fuller, C F Smith, Ch A F Mondgee, capitaine J B Hall, J Cow Clements, Young, J Kendall, Bradley, lieutenant Crosby, B P Blakewell, G H Paulsen, J E Villmean, C G Thornton, Mme A W Lee.

Nouvelles du Nord
JUSQU'AU 16 AU SOIR.

Rapports du Nord sur la bataille de Fredericksburg.—Pertes terribles de l'armée fédérale.—Nouvelles d'Europe jusqu'au 30 novembre.

Par l'arrivée du steamer *Creole* nous avons reçu des journaux de New-York jusqu'au 16 courant au soir. Nous empruntons au *Herald* des trois derniers jours le résumé des nouvelles reçues sur la bataille de Fredericksburg.

14 décembre—Les armées des généraux Burnside et Lee ont eu un terrible conflit hier à Fredericksburg. Le corps du général Reynolds a ouvert la bataille. Le combat a été acharné, les rebelles disputant le terrain vigoureusement. Le général Burnside dirigeait en personne dans la ville les opérations de nos troupes.

Les escarmouches ont commencé sur la gauche au point du jour. Peu après une batterie rebelle a ouvert le feu sur nos lignes, et le 9e des milices de New-York a reçu l'ordre de charger, mais après une lutte terrible il a été obligé de se retirer. Le reste de la brigade, sous le général Tyler, a chargé les batteries de l'ennemi et l'engagement est devenu général à l'extrême gauche. Les divisions des généraux Mead et Gibbons ont engagé la droite du corps du général A. P. Hill.

La canonnade a été terrible, bien que nos troupes aient peu souffert du feu de l'artillerie ennemie, et le combat s'est étendu graduellement autour de la droite. La division du général Howe puis celle de Brooks se sont trouvées engagées. Vers dix heures les troupes du général Sumner ont engagé l'ennemi en arrière de la ville et la bataille a continué avec furie tout le long des lignes. L'ennemi occupait les bois et les collines; il avait une position plus avantageuse, mais il a été repoussé sur sa droite à un mille et demi au commencement de la journée.

La bataille a continué jusqu'à la nuit, et à 11 heures du soir le feu de la mousqueterie continuait et les rebelles bombardaient la ville de Fredericksburg. A la tombée de la nuit nous avions pris une position importante à l'ennemi, mais sauf une légère avance de notre gauche, les deux armées occupaient les positions qu'elles avaient au début. On dit que la perte est terrible des deux côtés. Parmi les généraux unionistes blessés, on cite les généraux Gibbon, Campbell, Meagher, Vinton, Caldwell et Kimball. Le général Bayard a été tué par un boulet en causant avec le général Franklin ; le général Jackson a aussi été tué. Le colonel Nugent du 69me, brigade irlandaise, a été grièvement blessé.

On a la certitude que toutes les forces du général Lee sont sur notre front, se comptant près de 200,000 hommes, commandés comme suit : Longstreet est au centre, occupant la ligne depuis le télégraphe jusqu'à la station Guiney ; Stonewall Jackson commande l'aile droite, s'étendant de ce dernier point jusqu'à Port Royal, tandis que Lee et Stuart commandent l'aile gauche.

On disait qu'un corps de nos troupes (probablement celui de Franklin) était parvenu sur les derrières de l'ennemi. Une partie de la cavalerie rebelle de Stuart a aussi fait une incursion dans nos lignes à Dumfries, a capturé des éclaireurs et des wagons de cantinières, et a coupé quelques fils du télégraphe. Dumfries a plus tard été occupé par le général Steinwehr.

15 décembre—La terrible bataille de samedi sur le Rappahannock n'a pas été renouvelée hier. Le brouillard s'était dissipé. Une forte canonnade a eu lieu sur le front des divisions de Hooker, Sumner et Franklin, du point du jour jusque dans l'après-midi. Les rebelles ont fortifié leurs ouvrages, et on a aperçu derrière la ville six lignes distinctes de tranchées.

Nos morts tués sur le front des ouvrages ennemis sont restés sur place. Quand on essayait de les enlever samedi soir, l'infanterie rebelle tirait sur nos piquets, mais les blessés ont été enlevés.

Il y avait 40,000 de nos troupes engagées dans la bataille de samedi. Il est impossible de connaître le chiffre des forces que les rebelles leur ont opposées, mais la résistance désespérée qu'elle ont faite permet de présumer que ce chiffre était égal, sinon supérieur, à celui de nos forces....

On ne confirme pas l'occupation de la première ligne de défenses de l'ennemi par une partie de nos forces....

Malgré le rapport dans lequel le général Burnside avait déclaré avoir assez d'hommes pour accomplir son projet, on a expédié, hier, de Washington, de grands corps de troupes pour le renforcer, de sorte qu'il sera en sécurité pour exécuter ses plans d'attaque contre la grande armée et la forte position du général Lee.

Nous apprenons de la forteresse Monroe que d'importants mouvements se préparent dans la Caroline du Nord. Douze régiments sont partis de Newbern samedi, probablement pour attaquer Weldon et Petersburg. Dimanche dernier deux transports et cinq canonnières ont remonté la rivière Chowan, et une force de terre de 10,000 hommes s'est mise en mouvement de Suffolk, ce qui indique une attaque sur Weldon.

16 décembre.—A l'exception d'une canonnade assez forte entre les avant-postes des deux armées, il n'y a pas eu de combat hier sur le Rappahannock. Nos troupes étaient occupées à enlever les blessés de l'autre côté de la rivière de peur que l'ennemi ne bombarde la ville quand la bataille sera renouvelée. Les rebelles sont occupés à renforcer leurs travaux. Hier, ils ont fait une feinte d'attaque contre les forces de Franklin, mais ne l'ont pas exécutée. Depuis que notre armée a traversé la rivière elle a fait 700 prisonniers, des traînards dans la ville, des tirailleurs sur la rivière et d'autres pris sur le front des lignes. Nous donnons une nouvelle liste qui prouve que la perte a été très forte, surtout en officiers dans la bataille de samedi.

Dimanche soir, vers huit heures, un corps de 225 cavaliers rebelles, sous le major White, a fait une incursion dans Poolesville, Maryland, et a attaqué 35 cavaliers unionistes campés dans une bâtisse en bois. La bâtisse ayant été incendiée, les unionistes se sont rendus et ont été relâchés sur parole. Les rebelles ont eu 2 tués et 13 blessés ; notre perte est de un tué et deux blessés.

Dernières nouvelles de l'armée fédérale.

HAUSSE DU RAPPAHANNOCK.

Washington, 16 décembre.—La nouvelle suivante a été reçue par le télégraphe militaire sous la date de Falmouth, Virginie, 16 décembre, à 8 h. 45 A. M.—Il pleut très fort et la rivière monte rapidement. Nos troupes sont toutes de ce côté de la *rivière*.

(Suivant cette dépêche, le général Burnside a porté ses forces de Fredericksburg sur la rive nord du Rappahannock. Il est probable que la hausse rapide de la rivière, hausse causée par les pluies, a mis en péril la sûreté des ponts de bateaux et que nos troupes ont repris leur position à Falmouth dans le but d'assurer leurs communications. On jettera probablement des ponts plus substantiels ou une autre place sera choisie pour le passage.)

DU CHAMP DE BATAILLE.

Le correspondant spécial du New York *Post* lui écrit de Washington, à la date du 15 décembre :

On parle d'une autre bataille aujourd'hui et une grande agitation règne à Washington. Il n'est pas douteux que nos troupes aient été repoussées samedi. Le mouvement est regardé ici par les militaires comme une reconnaissance en force. S'il en est ainsi, il faut avouer que c'en était une fort sanglante. Mais, en réalité, une tentative a été faite pour emporter les ouvrages de l'ennemi et elle a échoué. Le général Halleck envoie depuis samedi force troupes au général Burnside et, dès demain, leur nombre sera considérable. Sigel est arrivé ce matin et Slocum n'est pas loin.

Le président et Halleck espèrent que Burnside chassera l'ennemi de sa position. La situation militaire a un effet décisif sur le Congrès. Il y règne une anxiété générale et plusieurs membres sont découragés. La majorité, cependant, est pleine d'espoir.

Bien qu'on ait lancé des ordres pour empêcher les marchands de journaux de quitter Fredericksburg, un ou deux ont échappé et sont arrivés en ville hier soir. La censure a supprimé tout récit exagéré, mais elle a permis qu'on publiât tous les incidents.

DU TENNESSEE.

Discours de Jefferson Davis et de l'évêque Polk.

Nashville, mardi 16 décembre. — Un éclaireur de Murfreesboro, a entendu Jeff. Davis et l'évêque Polk prononcer des discours vendredi soir.—Le premier a déclaré que le Tennessee devait être gardé à tout hasard. Polk a dit qu'il comptait sur la défaite de Grant et qu'alors Nashville serait attaquée.—Il n'y a pas plus de 40,000 rebelles entre Murfreesboro et Nashville.

DU SUD-OUEST.

Un steamer détruit par les rebelles de l'Arkansas.

Cairo, Illinois, 15 décembre. — Le steamer *Lake City* a été incendié et détruit par une bande de guérillas à Concordia, Arkansas, à 15 milles au-dessus de l'embouchure de White River, lundi dernier.

CONGRÈS.

M. Sherman a présenté au Sénat, le 15 de ce mois, un bill pour amender le tarif ainsi que la loi de confiscation.

M. Collamer a présenté, dans la même séance, une résolution [illegible] Adoptée.

M. Davis a présenté, le même jour, une résolution [illegible]

M. Colfax a présenté un bill pour réduire de 35 à 10 pour cent le droit sur le papier.

DESTRUCTION DE PLYMOUTH.

Une lettre écrite de la forteresse Monroe, sous la date du 14, annonce que la ville de Plymouth, dans la Caroline du Nord, a été livrée aux flammes par une division fédérale.

Entrevue de M. Dayton avec M. Drouyn de Lhuys.

M. Dayton, ministre américain à Paris, a écrit à M. Seward, en date du 6 novembre, qu'il avait eu, ce jour-là, avec M. Drouyn de Lhuys une conversation relativement aux affaires des Etats Unis. "Je lui ai déclaré, dit M. Dayton, que les circonstances étaient telles que je croyais devoir lui demander distinctement si la France, seule ou avec d'autres puissances, avait l'intention de s'occuper de l'état des choses dans notre pays. Il m'a répondu négativement, que les choses en étaient où elles étaient auparavant, que la France et les autres puissances de l'Europe regrettaient vivement que la guerre continuât, mais qu'elles n'avaient aucune intention d'intervenir."

Le ministre américain ajoute qu'il a demandé au ministre français quelles seraient les conséquences d'un refus, de la part du gouvernement fédéral, d'accepter une médiation, que M. Drouyn de Lhuys a répondu "rien, nous serons amis comme par le passé"; qu'à la question "si l'indépendance du Sud serait reconnue en cas de refus", le ministre français a répondu "que telles ne seraient pas les conséquences d'un refus, que les choses en resteraient au même point qu'auparavant, que les puissances d'Europe n'avaient aucune intention d'intervenir d'une manière quelconque dans les affaires américaines, qu'elles exprimeraient seulement le désir d'être utiles."

M. Dayton termine en disant qu'il a annoncé, mais non officiellement, à M. Drouyn de Lhuys qu'une offre semblable, si elle était faite, n'aurait aucun résultat.

LIBRE CIRCULATION DES JOURNAUX. — M. Blair, directeur-général des postes des Etats-Unis, a révoqué tous les ordres antérieurs en vertu desquels certains journaux, désignés par les grands jurys ou signalés comme déloyaux, n'étaient pas reçus à la poste. Tous les journaux indistinctement seront désormais transmis par la malle sur les différents points de l'Union.

CE QU'IL FAUT ATTENDRE.

Aux Editeurs de l'*Evening Post* :

Il ne serait pas tout à fait prudent de ma part de dire comment le mémorandum français dont vous lirez la traduction ci-dessous, est venu à ma connaissance. Je n'entreprendrai pas non plus d'expliquer les abréviations, &c.....qu'on y remarque ; mais comme il s'occupe du rappel du général Butler vous penserez peut être que cette affaire est suffisamment intéressante pour vos colonnes. CARL BENSON.

Autres demandes à adresser aux Etats Unis après le départ du général Butler :

1o. Tous les ordres du général Butler seront rescindés, particulièrement celui qui concerne les dames confédérées qui insultent les soldats fédéraux.

2o. Les sujets français qui tiennent des cafés ou d'autres maisons ne seront pas obligés de payer licence et ne seront molestés en aucune manière.

3o. Les sujets français pourront commercer avec les Etats confédérés ou avec une autre puissance.

4o. Dans un délai de........ les habitants de la Nouvelle-Orléans seront appelés à voter par le suffrage universel, sur la question de savoir s'ils appartiennent aux Etats Unis ou aux Etats confédérés, ou s'ils veulent retourner dans leur pays d'origine, la France. Vingt mille hommes de troupes françaises du Mexique seront reçues dans la ville pour protéger le droit de suffrage et la liberté électorale. M. (ou N.)

On ne peut distinguer clairement ces dernières lettres capitales.

LE REMPLACEMENT DU GENERAL BUTLER.

Le *Courrier des Etats-Unis* du 16 courant, publie l'article suivant :

Une correspondance de Washington, adressée au *Times*, lève définitivement le voile qui couvrait la destination réelle de l'expédition commandée par le général Banks.

Cette destination n'est ni la rivière James, ni la Caroline du Nord, ni la Caroline du Sud, comme on l'a dit tour à tour ; mais bien la côte du golfe du Mexique, comme nous avions cru le pressentir. Le département militaire qui porte ce nom et que commandait le général Butler, passe sous les ordres du général Banks, qui se trouve ainsi appelé à mettre un terme à la tyrannie proconsulaire sous laquelle gémit la Nouvelle-Orléans.

Une partie de la flotte récemment partie de la baie de New-York ne se rend cependant pas directement dans les eaux du Mississipi. Elle a, croit-on, pour destination première Pensacola, où les troupes qu'elle porte seront mises à terre et organisées pour un ensemble d'opérations militaires auxquelles on assigne comme but principal la prise de Mobile. C'est seulement après avoir tout disposé de ce côté, que le général Banks ira à la Nlle-Orléans et prendra officiellement possession du poste si funestement occupé depuis huit mois par le général Butler.

Nos renseignements particuliers sont de nature à confirmer ceux du *Times*. Nous croyons être en mesure d'ajouter que le général Banks emporte des instructions du caractère le plus conciliant et le plus modéré. Une entrevue que nous avons eu l'honneur d'avoir avec lui, un peu avant son départ, nous permet aussi de dire que les dispositions et le caractère de l'honorable général présagent un meilleur avenir pour la population néo orléanaise si cruellement éprouvée sous son prédécesseur.

D'après la correspondance washingtonienne du *World*, le gouvernement fédéral compléterait l'acte excellent, bien que tardif, du rappel de M. Butler, en nommant une commission chargée d'examiner à fond sa conduite. Les chefs d'accusation sur lesquels portera l'enquête sont exactement ceux que nous avons formulés.

Nous ne pouvons que féliciter le Président et M Seward d'avoir compris la nécessité de prouver au monde que la cause fédérale repousse toute solidarité avec ce qui s'est passé en Louisiane depuis le 1er mai dernier.

Nouvelles postérieures
PAR LA VOIE DU SUD.

Bataille de Whitehall—Rapport fédéraux sur la bataille de Fredericksburg—Nashville menacé—Nouvelles des Bermudes.

Le *National Advocate* a reçu un *Appeal* du 18 au soir, qui contient les nouvelles suivantes :

Bataille de Whitehall.

Goldsboro, Caroline du Nord, 17 décembre. une bataille a été livrée sur la ferme de David Everett et le voisinage et a duré toute la journée. L'aile droite des fédéraux s'étendait presque jusqu'à la rivière Neuse à quatre milles d'ici. Entre deux et trois heures six fédéraux, sous le couvert des pins, ont repris le pont du chemin de fer qui a été incendié et entièrement consumé. Cinq d'entre eux ont été tués sur la place.

Plus tard, dans la journée, nos troupes ont bravement repoussé une tentative de l'ennemi pour traverser un pont mouvant et l'ont chassé de sa position de l'autre côté de la rivière. Nos troupes se sont battues comme des vétérans, et quand le feu a cessé à l'obscurité elles avaient maintenu leur terrain. Hier, à la bataille de White Hall, le 11e régiment a eu 7 tués et 23 blessés. Le lieutenant Means est le seul officier tué. On dit que la perte de l'ennemi est forte. Nos hommes les chassaient des bois de pins comme une troupe de dindons effarouchés. La perte dans le 31e de la Caroline du Nord a été légère.

Dernières nouvelles—L'ennemi a été repoussé ce soir à trois milles de sa position. Nos troupes ont de nouveau occupé Kingston, lundi soir, l'ennemi évacuant la place et brûlant le pont.

La bataille de Fredericksburg.

Petersburg, 17 décembre.—Une dame, partie de Norfolk lundi, annonce que la défaite de Burnside a produit l'effet le plus accablant sur les fédéraux à Norfolk. Les habitants étaient grandement réjouis. Les rapports fédéraux disent qu'on a permis à leur armée d'occuper Fredericksburg sans beaucoup d'opposition, mais qu'aussitôt qu'une grande partie des forces eût traversé, le rebelle Lee ouvrit le feu sur eux avec 250 pièces de canon, tandis que Stuart pénétrait sur leurs derrières et que les rangs des unionistes ont été exposés à un feu meurtrier.

Richmond, 17 décembre.—Les passagers arrivés ce soir de Fredericksburg n'apportent pas d'autres nouvelles. L'ennemi a disparu complètement du voisinage de la ville. Une vague rumeur disait qu'ils descendaient la rive nord dans la direction de Port Royal, mais on n'y ajoute pas foi.

Les rapports fédéraux disent qu'il n'y a pas eu de pareil carnage depuis que la guerre a commencé ; ils évaluaient leurs pertes en tués et blessés à vingt mille.

Le bruit court qu'on s'est battu toute la journée près de Kinston, mais il n'y a pas de détails.

La semaine dernière les Fédéraux ont envoyé constamment des renforts à Suffolk. On rapportait que Petersburg devait être attaqué du côté de Suffolk, tandis qu'une autre force devait débarquer à City Point à l'abri des bâtiments blindés.

On croit que le programme a été changé depuis la défaite de Burnside à Fredericksburg.

Nouvelles du Nord.

L'*Enquirer* a des dates du Nord jusqu'au 13. On y admet une bataille acharnée et une perte très forte, bien que sans en indiquer le chiffre, sauf une perte de 215 dans une division tandis qu'elle traversait. Les Fédéraux ont été occupés toute la nuit à enlever leurs morts et leurs blessés. Les généraux Bayard, Vinton, Kimball, Gibbons et Caldwell ont été blessés ; le général Meagher est dangereusement blessé ; la brigade irlandaise a terriblement souffert.

La *Philadelphia Enquirer* dit : Nous espérons que la grande lutte finale de la guerre est engagée ; que Burnside risquera tout et dépensera jusqu'à sa dernière livre de munitions et jusqu'à son dernier homme dans un effort héroïque et déterminé pour prendre Richmond, quelque soit le résultat.

NOUVELLES ADDITIONNELLES.

Richmond, 17 décembre. — Quatre à cinq cents prisonniers fédéraux sont arrivés ce soir de Fredericksburg. On a capturé aujourd'hui beaucoup de traînards. On croit dans les cercles officiels que la perte de l'ennemi, samedi, a été de 15,000. On a enterré hier des monceaux de cadavres.

Des rapports de Fredericksburg représentent les unionistes comme ayant mis la ville complètement à sac avant de retraverser la rivière. Ils ont laissé leurs morts dans les rues.

Deux personnes arrivées de Martinsburg, hier soir, rapportent que le bruit courait, à leur départ, qu'une émeute sérieuse avait éclaté à New York par suite d'une tentative faite pour arrêter John Van Buren. On n'ajoute pas foi à ce bruit.

NOUVELLES ADDITIONNELLES DU NORD.

Le *Herald* du 13 dit que les nouvelles de Nashville indiquent qu'une attaque par les confédérés sous Joe Johnston est imminente.

L'*Alabama* est entré dans le port de la Martinique le 17 novembre, après avoir détruit deux navires fédéraux. Le *San Jacinto* arriva le même jour. Le lendemain, l'*Alabama* partit et échappa.

L'or a fermé à 132 1/2 ; change, à 146 ; coton, 67 cents pour le middling.

Un bill admettant dans l'Union l'Ouest de la Virginie, a passé dans les deux chambres du Congrès.

Incursion des fédéraux dans la Caroline du Nord.

Wilmington, 16 décembre. — La cavalerie fédérale, composée de 600 hommes, a pris possession hier du chemin de fer de Wilmington et de Weldon, à 140 milles de ce côté de Goldsboro. Ils ont coupé les fils du télégraphe, arraché les rails et brûlé les traverses. Ils coupèrent, la nuit, à Goshen Grove, et brûlèrent le pont et l'échafaudage ; ils détruisirent aussi un pont de canal de ce côté de Goshen, à 63 milles environ de Wilmington. La communication avec le Nord est coupée.

Le président Davis et le général Johnston.

Augusta, 17 décembre.—Le président Davis et le général Johnston ont passé par Atlanta mardi, allant à Jackson, Mississipi. Le président a sa santé ordinaire ; celle de Johnston est excellente. Le président revient par Savannah, Charleston et Wilmington.

De Nassau.

Charleston, 17 décembre—Des avis du 13 de Nassau, disent que l'amiral Milne est arrivé de Bermude avec une grande flotte. Les outrages des Fédéraux dans les eaux britanniques continuent à exaspérer les habitants de Nassau.

Le *Guardian* du 22 annonce l'arrivée de Wilkes, qui a été informé qu'il ne pourrait entrer dans le port sans la permission du gouverneur. Le *Guardian* dit que la conduite de Wilkes, provoquera nécessairement la guerre entre son pays et l'Angleterre. La force insuffisante laissée pour la protection des navires anglais entre Nassau et Bermude, est pour les hommes comme Wilkes, une tentation pour commettre des violences et des outrages, et le nombreuses chaloupes des canonnières fédérales gardent chaque chenal à l'entrée du port.

Le schooner *Nonsuch* avec une cargaison de sel et de café, a été saisi le 10 décembre par une chaloupe de la canonnière Tioga, employée au blocus de la passe du nord-ouest. Un équipage de prise fut mis à bord et le navire envoyé à Key West. Les navires anglais *Esmerald* et *Galata*, le premier de 33 et le dernier de 26 canons, étaient attendus de jour en jour. Ces navires doivent rejoindre l'escadre de Milne.

Le gouvernement a lancé une proclamation pour avertir les matelots natifs que s'ils s'engagent comme pilotes dans les navires de guerre fédéraux ou confédérés, ils encourront la pénalité de l'acte sur les enrôlements à l'étranger.

Le gouvernement de Nassau a reçu des avis indirects d'après lesquels la canonnière fédérale "Octorora" aurait pris une goëlette du Sud chargée de térébenthine, dans les eaux anglaises, à la hauteur d'Abaco et près de la baie d'Attama. Le schooner "Pocataligo", le brick "Rover" et les goëlettes "Avenger" "Entreprise" et "Esplendor", étaient tous arrivés des ports confédérés. Les goëlettes "Brillant", "Bell", "Alfred", "Hammard", "Rosalinde", et "Florence Nightingale", étaient dans le port et prêtes à partir.

Election du gouverneur dans la Caroline du Sud.

La Législature aujourd'hui au troisième tour de scrutin, a élu le général M. D. Bonham, gouverneur de la Caroline du Sud.

Nouvelles ultérieures de la Caroline du Nord—L'ennemi repoussé.

On annonce officiellement que le gén. Smith reçoit des renforts considérables à Goldsboro.—Il y a eu un combat très vif hier dans l'après-midi, l'ennemi a été repoussé après avoir subi une lourde perte. Notre perte est faible.

Un autre arrivage.

Le steamer "Herald" est arrivé aujourd'hui dans un port confédéré, avec une cargaison précieuse.

Le gén. T. R. R. Cobb.

Les restes de ce général sont arrivés ici, aujourd'hui, et ont été reçus par une grande foule de citoyens.

Du centre-Tennessee.

Chattanooga, 17 décembre.—Rien de nouveau du centre-Tennessee depuis l'escarmouche de Franklin, jeudi.

Les fortes pluies qui sont tombées dans ce voisinage et qui se sont probablement étendues dans tout l'Etat, occasionneront dans les cours d'eau une crue suffisante pour rendre possible l'emploi des canonnières fédérales. La rivière monte ici. Il est évident que Rosecranz ne sortira pas de Nashville avant que la navigation du Cumberland ne soit assurée.

Explosion sur la rivière Yazoo.
Une canonnière détruite par des torpilles.

L'*Appeal* contient le récit suivant d'une explosion sur l'Yazoo :

Nous lisons dans le *Vicksburg Whig* de mardi matin les détails de la destruction d'un des navires de l'ennemi sur la rivière Yazoo.

Il se trouve que c'est un de ses béliers et non une de ses canonnières.

On dit que vendredi dernier, le 12 du courant, trois canonnières et deux béliers ont remonté la rivière Yazoo jusqu'à St Charles au quartier des nègres de Blake. Quatre seulement des navires sont revenus, un des béliers ayant été détruit par une explosion de torpilles. Nous sommes positivement informés que les preuves du sinistre sont très nombreuses et que l'endroit où elles ont été vues a été visité par beaucoup de gens depuis vendredi. Que le bateau portât des canons de gros calibre, cela est attesté par les gros écouvillons qu'on a trouvés. Il faut espérer que des mesures seront prises pour avoir les canons. Le corps de marine, auquel cet exploit est dû, est sous la charge du capitaine Z. McDaniel, très énergique officier et ardent croyant dans l'efficacité de sa théorie sous-marine. Nous pensons que lui et ses piquets feront de la rivière Yazoo un endroit trop chaud pour les courses des vandales.

Parmi les épaves on trouvait un portefeuille contenant un transfert du propriétaire, M. Yates, de l'infanterie dans la marine, et une lettre à sa femme, datée du 10 décembre, avec un P. S. du 11. Le P. S. dit :

11 DECEMBRE—Chère amie, je suis encore sain et sauf et je te reste. Nous avons remonté la rivière Yazoo. Nous avons été aujourd'hui jusqu'à 40 milles de Vicksburg sans avoir vu aucune canonnière d'aucun genre ; mais en arrivant à une petite ville, nommée St-Charles, (nous en étions à un quart de mille,) nous avons été accueillis par deux torpilles qui ont fait explosion dans l'eau, sans nous faire aucun mal. Nous sommes alors revenus vers la flotte. Il probable que nous retournerons demain et que nous ferons sauter la ville. Je l'espère, dans tous les cas. Bon soir, je vous aime et que Dieu vous bénisse ! Priez pour moi.

Ainsi soit-il, disons-nous.

Nouvelles d'Europe
D'UNE SEMAINE PLUS RECENTES.

ARRIVEE DE L'ARABIA A HALIFAX.

Le steamship *Arabia* parti de Liverpool le 29 et de Queenstown le 30 est arrivé à Halifax le 10 décembre, apportant des nouvelles d'une semaine plus récentes. Le vapeur *Glasgow*, de New-York est arrivé à Queenstown le 27 novembre — Le steamship *Harmonia* de New-York est arrivé à Southampton le 26 novembre Le steamship *Scotia* de New-York est arrivé à Queenstown le 29 novembre. Le steamship *Bohemian*, de Quebec, est arrivé à Liverpool le 28 novembre.

ANGLETERRE—Le *Morning Post* de Londres croit que la guerre ne finira en Amérique que lorsque le gouvernement actuel sera renversé.

La *London Army & Navy Gazette* augure mal du changement de base opéré par le général Burnside. Il ne pense pas que les Confédérés s'y laissent prendre.

La Chambre du Commerce de Liverpool a voté une somme de £1000 pour les classes ouvrières du Lancashire.

FRANCE—La Bourse de Paris a fermé le 29, à 70fr 40 cent.

GRECE—Le mouvement continue en faveur du prince de Galles. On dit que le gouvernement russe a adressé au gouvernement anglais une note où il objecte sérieusement à la candidature du prince de Galles au trône de Grèce.

Les journaux français disent que douze vaisseaux anglais se sont rassemblés au Pyrée, mais le *Globe* de Londres soutient que cette nouvelle est tout à fait dépourvue de fondement.

NOUVELLES ADDITIONNELLES,

Par le Hansa, le North American et le St-Andrew.

Ces navires sont partis d'Europe un ou deux jours avant "l'Arabia."

Le *Constitutionnel* du 24 dit :

"Quelques journaux étrangers ont parlé d'une seconde note sur la médiation en Amérique, qui aurait été dépêchée par M. Drouyn de L'Huys. Nous pouvons annoncer, néanmoins, que cette rumeur est sans fondement."

Le gouverneur de la Banque de France a souscrit pour 10,000 fr. en faveur des fileurs de coton qui se trouvent sans ouvrage à Rouen.

Le commerce commence à revivre à Lyon. On y a reçu des ordres considérables de l'Angleterre et de l'Italie.

INSTITUTION STE MARIE—Cette institution, dirigée par les frères de la doctrine chrétienne, se recommande par l'aptitude des professeurs et les soins paternels dont les enfans sont entourés. Ceux-ci y reçoivent une instruction à la fois solide et variée et une éducation morale qui développe et raffermit chez eux les bons principes ainsi que les sentiments de moralité. Pour les conditions, voir l'annonce.

ACADEMIE DE LA LOUISIANE.—Nous avons reçu de M. le colonel A. Fenner une invitation d'assister à une cérémonie intéressante qui aura lieu le 30 courant dans la soirée à cette académie, rue de l'Hôpital No 194. Après un examen qui permettra d'apprécier les progrès rapides que font les élèves dans cette excellente institution, il y aura une fête de famille qui terminera dignement la fin de l'année 1862. Nous prions le colonel Ferrier d'agréer nos remerciements.

THEATRE DES VARIETES—Il y a ce soir, au théâtre des Variétés, une grande représentation pour la Noël. Le spectacle se compose de *Dot or the cricket on the hearth*, tiré du célèbre "Cricket on the hearth" de Dickens.

LE BATEAU A VAPEUR EMPIRE PARISH—On nous prie d'annoncer que le bateau à vapeur *Empire Parish* a été retenu hier, mais qu'il partira ce matin à neuf heures pour Baton-Rouge.

Une adresse du général Butler.

Le *Delta* a publié, hier soir, une adresse du général Butler au peuple de la Nouvelle-Orléans. Ce document, bien que dépourvu de tout caractère officiel, appartient, cependant, à l'histoire de l'administration de M. Butler à la Nouvelle-Orléans. C'est à ce titre que nous croyons devoir le reproduire, en réservant nos commentaires sur les huit mois de pouvoir de ce général et sur l'adresse qu'il lance en partant à la population, pour l'époque où le rétablissement de la paix aura rendu à la presse une entière latitude d'appréciations. Pour le moment, le fait du remplacement du général Butler, ainsi que les actes et les proclamations de son successeur, nous semblent la réponse la plus complète aux assertions de "celui dont le nom doit être désormais lié d'une manière indissoluble avec l'histoire de notre ville."

Adresse au peuple de la Nouvelle-Orléans.

Citoyens de la Nouvelle Orléans — Il n'est peut-être pas hors de propos ni inopportun, dans cette occasion, que celui, dont le nom est désormais lié d'une manière indissoluble avec celui de votre ville, vous adresse en partant quelques mots.

Je parlerai sans amertume, parce que je n'ai connaissance d'aucune animosité personnelle. Commandant l'armée du Golfe, je vous trouvai captifs, mais non rendus ; conquis, mais insoumis ; délivrés de la présence d'une armée, mais incapables de prendre soin de vous-mêmes. Loin de là, vous aviez fait appel à une légion étrangère pour vous protéger contre vous-mêmes. Je rétablis l'ordre, je punis le crime, j'ouvris le commerce, j'amenai des provisions pour votre population en détresse, je réformai votre monnaie, et je vous donnai une protection et un calme, dont vous n'aviez pas joui depuis nombre d'années.

En accomplissant cela, mes soldats ont été exposés aux calomnies, aux reproches, et aux insultes.

Et, maintenant, en m'adressant à vous qui connaissez la vérité, je déclare ici que quiconque est resté tranquillement à ses affaires, ne donnant ni assistance ni encouragement aux ennemis des Etats-Unis, n'a jamais été inquiété par les soldats des Etats-Unis.

Les hommes qui avaient entrepris de vous gouverner et de défendre votre ville en armes ayant pris la fuite, quelques unes de vos femmes ont ricané à la présence de ceux qui venaient pour les protéger. Par un simple ordre [No 28] j'invitai tout soldat de cette armée à traiter les femmes de la Nouvelle Orléans comme des hommes comme il faut doivent se conduire avec le sexe, et cette invitation a eu un tel effet que j'en appelle maintenant aux dames sensées de la Nouvelle Orléans pour qu'elles disent si elles ont jamais joui d'une protection et d'une quiétude aussi complètes, pour elles et leurs familles, que depuis l'arrivée des troupes des Etats Unis.

Les ennemis de mon pays, implacables et non repentants, ont été traités par moi avec une sévérité méritée. Je suis d'avis que la rébellion est trahison, et que persister dans la trahison mérite la mort, et que toute punition moindre que celle qui est due à un traître est pour lui un bénéfice clair reçu de la clémence du gouvernement. C'est sur cette thèse que j'ai exercé l'autorité des Etats-Unis, et je ne sache pas qu'il y ait eu de plainte à cet égard. Je ne crois pas m'être laissé aller à trop de sévérité, car cette sévérité a toujours été employée envers des ennemis déloyaux à mon pays et non envers des amis loyaux.

Certainement je pourrais vous avoir réglé des aménités de la civilisation anglaise, et cependant être resté dans les règles supposées de la guerre entre nations civilisées. Vous auriez pu être enfumés jusqu'à la mort dans des cavernes, comme l'ont été les partisans du Covenant en Ecosse, par ordre d'un général de la maison royale d'Angleterre ; ou rôtis comme les habitants de l'Algérie pendant la campagne française ; vos femmes et vos filles auraient pu être livrées, à la concupiscence des soldats comme l'ont été les malheureuses dames d'Espagne dans la guerre de la Péninsule ; ou vous auriez pu être scalpés ou frappés de tomahawk comme nos mères l'ont été à Wyoming par les alliés sauvages de la Grande-Bretagne dans notre propre révolution ; vos propriétés auraient pu être abandonnées à un pillage sans discernement comme le palais de l'empereur de Chine ; les œuvres d'art qui ornaient vos bâtiments auraient pu être envoyées au loin comme les peintures du Vatican ; vos fils auraient pu être attachés à la gueule des canons comme l'ont été les Sepoys à Delhi ; et, cependant, tout cela eût été conforme aux règles de la guerre civilisée telle qu'elle est pratiquée par les nations les plus polies et les plus hypocrites de l'Europe.

De tels actes auraient eu une provocation et une justification différentes dans la conduite de quelques uns des habitants de votre ville envers les amis de l'Union, avant mon arrivée.

Mais je ne me suis pas conduit ainsi. Au contraire, la plus forte punition infligée, excepté pour les actes criminels punissables par toute législation, a été le bannissement avec travail forcé sur une île déserte, où je campais avec mes propres soldats avant de venir ici.

Il est vrai que j'ai saisi les biens des riches rebelles et que j'ai dépensé près d'un demi million de dollars pour nourrir 40,000 pauvres en détresse de toutes les nations assemblées ici, et réduits à cet état par cette guerre.

J'ai vu que cette rébellion était une guerre d'aristocrates contre les hommes de classe moyenne ; du noble contre le pauvre ; une guerre du propriétaire contre l'artisan ; une lutte pour le maintien du pouvoir entre les mains d'un petit nombre de gens contre un grand nombre ; et je n'y ai trouvé de conclusion que dans la soumission du petit nombre et l'affranchissement du plus grand. Je n'ai pas éprouvé en conséquence d'hésitation à prendre la substance du riche, qui avait causé la guerre, pour nourrir l'innocent pauvre qui avait souffert de la guerre. Et je m'éloigne de vous maintenant avec la conscience que j'emporte avec moi les bénédictions des hommes loyaux et humbles qui habitent les chaumières et la cabine de l'esclave, et je suis ainsi charmé d'encourir les railleries des salons et les malédictions des riches.

Je vous ai trouvés tremblants à la pensée d'une insurrection servile et j'en ai prévenu le danger en traitant l'esclave de manière à ce qu'il n'eût pas sujet de se révolter. Les cachots, les chaînes et le fouet étaient vos seuls moyens d'obtenir obéissance de vos esclaves. Je les laisse paisibles, laborieux et sous le contrôle de la bienveillance et de la justice.

J'ai démontré que la peste pouvait être écartée de vos côtes.

J'ai ajouté un million de piastres à votre fortune par le prolongement de la batture sur le Mississipi. J'ai fait nettoyer et améliorer vos rues, vos canaux, vos places publiques, et ouvrir de nouvelles avenues à des terres vacantes.

Je vous ai donné la liberté des élections, liberté plus grande que vous ne l'aviez jamais eue. J'ai fait administrer la justice d'une manière si impartiale que vos avocats ont complimenté à l'unanimité les juges de ma création.

Vous avez vu, en conséquence, le bénéfice des lois et de la justice du gouvernement contre les quelles vous vous êtes mis en rébellion.

Pourquoi, alors, ne voulez-vous pas revenir à votre allégeance à ce gouvernement, non du bout des lèvres, mais du fond du cœur ?

Je vous conjure, si vous désirez voir revenir jamais votre prospérité, rendre le mouvement à vos rues et à vos quais, et restaurer dans votre ville le commerce de l'Ouest, comme il peut être fait sur des cours d'eau d'une étendue de plus de trois mille milles, et tel que l'esprit de l'homme ne l'a jamais conçu, de revenir à votre allégeance.

Si vous voulez laisser à vos enfans l'héritage de vos pères—un gouvernement constitutionnel stable—Si vous voulez qu'ils fassent dans l'avenir partie du plus grand empire que le soleil ait jamais éclairé, revenez à votre allégeance.

Il n'y a qu'une chose qui fasse obstacle.

Il n'y qu'une chose qui se dresse à cette heure entre vous et le gouvernement, et cette chose est l'esclavage.

L'institution, maudite de Dieu, qui a trouvé ici son dernier refuge, sera providentiellement extirpée comme l'ivraie du bon grain, bien que le blé puisse en souffrir.

J'ai donné beaucoup d'attention à ce sujet.

Je suis venu au milieu de vous, disposé, par mes connaissances acquises, par mes inclinations d'esprit, par des considérations politiques, par affinité sociale, à soutenir vos lois domestiques si elles pouvaient être en harmonie avec la sûreté de l'Union.

Des mois d'expérience et d'observation m'ont convaincu que l'existence de l'esclavage est incompatible avec votre sûreté et la sûreté de l'Union. Comme le système est graduellement arrivé au vaste développement où on le voit aujourd'hui, il vaudrait mieux qu'il fût graduellement aboli ; mais il vaut mieux, beaucoup mieux l'abolir tout d'un coup que de le laisser plus longtemps vicier les relations sociales, politiques et domestiques de votre pays. Je ne parle pas des vues philanthropiques en ce qui concerne les esclaves, mais je parle simplement de l'effet de l'esclavage sur le maître. Jugez en par vous-mêmes.

Regardez autour de vous et dites si cette triste et morbide influence n'a pas détruit l'édifice même de votre société.

Je vous fais les adieux d'un homme qui a montré son dévouement à ce pays, au péril de sa vie et de sa fortune, qui dans ces paroles ne peut avoir d'autre espoir ou d'autre intérêt que le bien de ceux auxquels il s'adresse.

Et permettez-moi de répéter ici avec toute la solennité d'un appel au ciel que je prends à témoin, que telles sont les vues que l'expérience m'a suggérées.

Donnez donc, sans condition, un appui cordial au gouvernement. Chacun vous-même de vos propres institutions ; modifiez les suivant les lois des nations et de Dieu et atteignez ainsi à cette grande prospérité que vous assure votre position géographique, prospérité dont vous n'avez joui qu'en partie jusqu'ici.

BENJ. F. BUTLER.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PREVOTALE—Le [illegible] a été nommé par le [illegible] hier.

Cent-trente prisonniers attendaient que leur sort fût décidé ; toutes les accusations étaient insignifiantes. La plus forte amende a été de dix piastres et le plus long emprisonnement une semaine.

Peter Morris, soldat, qui avait enlevé un mouton d'une des tables d'un marché, en a été quitte pour une amende de cinq piastres. Il était pris de boisson.

Richard Williams a été condamné à l'amende pour avoir acheté du sucre de petits garçons qui l'avaient volé sur la Levée.

Joseph Augustus, soldat de la compagnie I du 2e régiment de la Louisiane, a été envoyé au Workhouse pour un mois. Il a volé une boite et de l'argent qu'elle contenait.

Deux soldats du 13e régiment du Maine ont été condamnés à une légère amende parce qu'ils avaient de whiskey. Un d'eux a frappé l'officier.

CONTRE NATURE—Antonio Martin a été arrêté et écroué; Angela Brisan, f. c. l., l'accuse d'un crime contre nature.

L'interrogatoire aura lieu demain, devant le Prévôt.

FOLLE—Le juge Peabody a envoyé à l'asile Miss Coffee qui est atteinte d'aliénation mentale.

AVIS—M. Glen, greffier et chef de la Cour prévôtale, prendra connaissance des plaintes et lancera des ordres dès 8 heures du matin, et dans les intervalles des jugements des prisonniers.

EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles du Sud.

Le *Picayune* a reçu un *Appeal* du 13 courant qui contient entre autres les nouvelles suivantes :

Un voyageur qui est arrivé du fleuve ce matin rapporte que mardi dernier (le 9), seize canonnières et 25 transports ont passé devant Napoléon en descendant le fleuve. Nous ignorons si le projet des Fédéraux est de tenter une attaque immédiate sur Vicksburg, ou de faire un autre mouvement pour prendre en flanc la position de Grenada.

Knoxville 11 décembre — Le président Davis a prononcé un discours ce matin. Il pense qu'on a exagéré l'importance des tories dans l'Est Tennessee. Il restera un jour ici en revenant de l'Ouest. Il est en bonne santé et en bonnes dispositions.

La cour confédérée a mis en accusation cinq personnes accusées de contrefaçon des billets du *Trésor*.

Charleston, 11 décembre—Le steamer anglais *Pétrel* est parti pour la forteresse Monroe, ayant à bord comme passager le consul anglais de Savannah.

L'armée de Stonewall Jackson—Le correspondant à Richmond du Charleston *Mercury* écrit à la date du 27 novembre : une lettre reçue hier de l'armée de Jackson, est conçue en termes encourageants. L'armée n'a jamais été si complète, si bien organisée, en si bonne santé, ni en de si excellentes dispositions. Les hommes sont pleins de cœur et d'audace. Ils ont reçu l'ordre de lever le camp avec des démonstrations de joie, car ils étaient fatigués de l'inaction. Ils se sentent, dit l'écrivain, capables de tenir en échec 100,000 hommes, d'en battre 75,000, et ils entreprendraient d'en anéantir 40,000.

PROCLAMATION DU GOUVERNEUR MOORE.

L'*Appeal* du 13 contient la proclamation suivante du gouverneur Moore :

Proclamation de Thomas O. Moore, gouverneur de l'Etat de la Louisiane :

Attendu que la Constitution de l'Etat de la Louisiane autorise le chef du pouvoir exécutif à convoquer l'Assemblée Générale dans des occasions extraordinaires et à un lieu autre que le siège du gouvernement, quand la présence de l'ennemi le nécessite :

En conséquence, moi, Thomas O. Moore, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, je convoque l'Assemblée Générale de cet Etat en session spéciale et extraordinaire le lundi, 15 décembre prochain, à midi, en la ville des Opelousas, pour prendre en considération les exigences de la défense publique et y pourvoir, et pour s'occuper des autres sujets d'un intérêt spécial ou général des mesures législatives.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à Opelousas, ce 26e jour de novembre, A. D. 1862.
THOS. O. MOORE,
Gouverneur de la Louisiane.

CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS.

Séance du 8 décembre.

SENAT.—M. Saulsbury, sénateur du Delaware, a demandé qu'on mît en discussion la résolution relative à l'arrestation de certaines personnes dans le Delaware. Il a été soutenu dans le débat par son collègue, M. Bayard, et combattu par les sénateurs Wilson et Doolittle qui ont prétendu qu'on avait bien pu faire quelques erreurs, mais qu'un général le gouverne au moins avait été trop indulgent. M. Saulsbury a répliqué que des citoyens paisibles avaient été arrachés de leurs maisons et il persistait qu'il avait au moins le droit de s'enquérir de l'affaire.

M. Davis (opp.) du Kentucky a présenté une résolution qui propose certains amendements à la Constitution pour changer le mode d'élection du Président. Chaque Etat de l'Union désignerait un candidat, et les deux Chambres du Congrès réunies en convention choisiraient un des candidats pour Président. L'unanimité serait nécessaire pour cette élection. S'il y avait pas de résultat après cinq jours de scrutin, on effacerait successivement les candidats qui auraient le moins de voix. Lorsqu'il n'en resterait plus que deux, on procéderait à voter deux jours, après quoi la Cour Suprême prononcerait entre les deux candidats.

Chambre des Représentants.

La suspension de l'*habeas corpus* a donné lieu à une discussion assez animée.

M. Stevens (rep.) de la Pennsylvanie, a demandé la seconde lecture du bill d'indemnité à accorder au président Lincoln et autres personnes, pour avoir suspendu le privilège de l'*habeas corpus*, et pour tous les actes résultant de cette suspension.

M Vallandigham (opp.) de l'Ohio, s'est opposé à la seconde lecture du bill. La question de savoir si le bill serait rejeté étant soumise à la Chambre, celle-ci a refusé de le rejeter par un vote de 90 contre 34. Le bill a été lu une seconde fois.

Une discussion s'est ensuite élevée sur la mise à l'ordre du jour spécial pour le jeudi suivant. La Chambre a voté la question principale par 83 voix contre 47. Un nouveau débat s'est engagé entre MM. Olin et Colfax, républicains, et MM. Vallandigham et Holman, de l'opposition, sur le renvoi du bill. Une proposition de M. Holman pour le dépôt sur le bureau a été repoussée par 88 voix contre 45.

M. Stevens a dit que puisqu'on faisait tant d'objections il demanderait la question préalable. Il a fait remarquer que le bill ne justifiait pas tout individu à qui il aurait plu de faire une arrestation pendant la suspension de l'*habeas corpus*, mais seulement le Président, le cabinet, et ceux qui auraient agi d'après leurs ordres.

Après quelques nouveaux efforts pour renvoyer la discussion sur le fond même du bill, on a mis aux voix la question préalable et le bill a été passé par 90 voix contre 45.

Voici les noms de ceux qui ont voté pour la négative :

Noms—Allen, de l'Illinois ; Ancona, Bailey, de la Pennsylvanie; Clementis, Cobb, Conway, Cox, Craven, Crisfield, Crittenden, Dunlap, English, Fouke, Goodwin, Granger, Grider, Hardin, Holman, Johnson, Knapp, Law, Lazear, Mallory, Menzies, Morris, Noble, Norton, Pendleton, Price, Richardson, Robinson, de l'Illinois ; Sheffield, Shiel, Smith, Steele, de New York ; Steele, de New Jersey ; Stiles Thomas, de Mass ; Vallandigham, Voorhies, White de l'Ohio ; Wickliffe, Woodruff, Wright, Yeatman.

Protestation pour les Etats frontières.

M. Wickliffe, a présenté un bill pour la protection des Etats frontières dont la propriété en esclaves ont été saisis à tort et emmenés par les officiers et soldats des Etats-Unis. Il fait la motion que son bill soit référé à un comité spécial. Il avait proposé de rassembler des témoignages pour des cas semblables. Non seulement les soldats, mais aussi les employés de chemin de fer et autres gens qui avaient engagé les nègres à quitter leurs maîtres, et des colonels à la pointe de la baïonnette ont refusé de les rendre. Il parle de nègres amenés à Louisville par l'armée de Buell, et retenus pour des frais de geôle. Il demande un remède à cet état de choses.

M. Lovejoy exprime sa surprise d'entendre encore parler des nègres quand la vie de la nation est en danger. Quant à lui il repousserait toute législation qui forcerait les nègres à retourner sous le fouet du despotisme. Les remarques du préopinant lui rappellent l'histoire de John Took, par Patrick Henry, de John Took courant dans les rangs de l'armée en criant : bœuf ! bœuf ! (rires) maintenant, quand la nation, le préopinant s'écrie : nègre ! nègre ! M. Lovejoy n'entend payer que les esclavagistes loyaux qui ont affranchi leurs esclaves. Le bill est référé au comité judiciaire.

Dommages de la guerre au Kentucky.

Sur motion de M. Menzies (unioniste) du Kentucky, le comité des réclamations est chargé de régler les questions de dommage résultant des opérations militaires dans cet Etat depuis le 1er février 1861.

Débats sur le message présidentiel.

M. Stevens propose de référer les diverses parties du document à des comités spéciaux.

M. Richardson (opp.) de l'Illinois, prend la parole et commente l'examen du message en faisant observer que cette pièce est remarquable pour ce qu'elle dit et encore plus pour ce qu'elle ne dit pas. La moitié des vingt et une pages est consacrée au nègre. On n'y voit pas une page, pas une sentence, pas une ligne, pour la bravoure et la bonne conduite des hommes qui défendent sur les champs de bataille le drapeau et la constitution des Etats-Unis. Pas de regrets pour les morts. Pas de mention pour les blessés et les estropiés. Pas de sympathie pour la veuve ou l'orphelin, dont les souffrances auraient pu être évitées par un compromis honorable, si le président et ses amis eussent désiré nous épargner la guerre civile.

La substance et le résumé du message sont: Taxez l'homme blanc ; prenez des hypothèques sur lui et sa propriété. Affranchissez, nourrissez, habillez et colonisez le nègre. Quand le peuple, anxieux pour le rétablissement de l'Union et le retour de la paix, examine le message pour voir quelle information il pourra puiser sur ce sujet, il peut seulement en inférer que la guerre finira dans 37 années, pourvu que les plans du président soient adoptés par le Congrès et la nation. Mais le président nous donne aussi la consolation que nous serons morts pour la plupart à cette époque. Tous les changements proposés sont pour le nègre. Aucune proposition n'est faite de modifier la Constitution pour le bénéfice du blanc ou pour perpétuer l'union des Etats par le maintien de la Constitution de nos pères. [illegible] que le président se conduirait de manière à [illegible] son appel ; mais il avait expédié contre l'esclavage. Le président a [illegible] les garanties qu'il avait données dans son discours inaugural par sa proclamation du 22 septembre. L'effet de la proclamation n'a pas été de restaurer l'Union, mais d'affranchir le nègre.

Passant en revue les événements militaires, M. Richardson défend le général McClellan en disant qu'il a été révoqué de son commandement, non à cause de son incompétence, mais parce qu'il avait refusé d'endosser le programme d'émancipation. [illegible] ont pour le bénéfice du nègre. Quand au bill passé aujourd'hui pour exonérer le président et d'autres personnages des conséquences de la suspension du privilège de l'*habeas corpus*, il dit que les cours ne sanctionneront pas ce misérable et tyrannique exercice du pouvoir. Le parti dominant, s'écrie M. Richardson en terminant, a violé la Constitution et les lois.

La Chambre s'ajourne à quatre heures et demie.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mercredi soir, 24 décembre.

SUCRE—Le faible approvisionnement et la probabilité qu'il arrivera peu de sucre ont rendu le marché ferme aux prix élevés d'hier. La demande animée d'hier s'est maintenue aujourd'hui, mais le stock est trop peu considérable pour qu'il y ait de fortes opérations. Les ventes comprennent environ 300 boucauts, nouvelle récolte, en plusieurs lots, à 7 1/2c le bon ordinaire, 8 1/2 @ 9 1/4c le fair et 9 1/2c le clarifié jaune. Un lot de 62 barils de fond de citerne a rapporté 3 1/2c.

MELASSE—Marché calme. L'approvisionnement excède la demande qui est faible. Les acheteurs ont encore l'avantage. Les transactions d'aujourd'hui ne sont que de 600 barils, nouvelle récolte en plusieurs lots, à 37c la prime.

PORC—Des lots, en gros, de bon mess ont été vendus à $13 50 le baril.

GRAISSE—De petites ventes, à 13 à 13 1/2c la prime en barillet et 13 à 13 1/4c en frequine et en tierçons. Détail, 14 1/2 à 15c la prime le barillet.

FOURRAGE—Aucune vente de lots en gros. Le foin est très peu recherché et en baisse. Les détenteurs en demandent, en gros, $40 le tonneau. Détail, $45. Le maïs et l'avoine se détaillent à 90 @ 95c le boisseau.—Les dernières ventes de foin de première main ont eu lieu à 30c—Un fort lot de son a été offert à l'encan aujourd'hui, mais on ne l'a pas vendu. Nous apprenons que 50 sacs ont été offerts avec privilège d'en prendre davantage et ont été vendus à $1 72 les cent livres.

CAFE—Le Rio se détaille à 37 1/2cts la livre. Le stock est faible.

FARINE—Aucune vente digne de remarque. Les lots d'extra en gros peuvent être cotés à $9. Détail, $10 à $10 50 le baril.

WHISKY—$1 30 le whisky mélangé avec le rhum de la Louisiane et $1 40 le gallon du whisky fait de grains seulement.

FRET—Navires à voiles pour les ports du Nord, $5 50 le boucaut de tabac, $3 le boucaut de sucre et $1 le baril de mélasse.

—Ventes à l'encan aujourd'hui : 170 tierçons, barils, frequins et barillets graisse à 12 1/2 @ 12 3/4 et 13 1/2, 9 tierçons jambons passés au sucre à 10 @ 10 1/2c, 3 tierçons épaules à 7 1/2, 5 tierçons bœuf fumé à 46 1/2, 25 barillets vieux maquereaux à $1 30, 15 sacs café Rio à 35 1/2, 20 caisses limons à $4, 5 barils fèves blanches à $14 75.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 23 décembre 1862.

Arrivés, hier, 19 bœufs, 5 cochons et 50 moutons. Stock vendu, 48 bœufs, 10 cochons, 83 moutons et 48 veaux. Stock à vendre, 100 bœufs, 70 cochons, 65 moutons 72 veaux et 3 vaches à lait.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net	....	22 cts.
" 2e " "	"	20
" 3e " "	"	20
Veaux, 1re qualité, par tête	....	$30 @ 35
" " 2e qualité, par tête	....	$25 @ 30
Vaches à lait, par tête	....	$100 @ 120
Cochons, par 100 livre gr.	....	15@ 17 et
Moutons, 1re qualité, par tête	....	$15

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS HIER.
Brick J H Jones, Brewster, New York.
Brick F G King, Doane New York.
Goëlette Fair Play, Maurice, Ile aux Vaisseaux.
Goëlette M A Shinder, Ireland, New York.
Sloop Edward, Connin, Ile aux Vaisseaux.

ARRIVÉS HIER.
Goëlette Beach Bird, Binch, Ile Ruatan.
Goëlette S J Aiken, Godfrey, New York.
Barge dr Field, de la Côte.
Barge de Lester, de la Côte.
Steamboat Louisiana Belle, Alexander, de la Côte.
Steamboat Morning Light, de Donaldsonville.
Steamboat Empire Parish, de Baton Rouge.

EXPORTATION.
New-York—Par le brick J H Jones — 19 tierçons, 11 demi et 313 barils mélasse, 15 000 douves.
Ile aux Vaisseaux—Par la goëlette *Fair Play*—Fruits et divers.
Ile aux Vaisseaux—Par le sloop Edward—Marchandises assorties.
New York—Par la goëlette M A Schinder — 73 barils brai, 251 boucauts sucre 276 barils mélasse, 105 barillets quincaillerie, 400 barils peau, 134 colis marchandises, 34 balles sacs.
New-York—Par le brick F G King — 26 balles coton, 463 boucauts sucre, 100 demi et 34 barils mélasse, 36 balles salsepareille, 16 paquets peaux, 174 caisses vin, 54 tonneaux fer, 7,000 douves, 34 colis marchandises.

IMPORTATION.
New York—Par la goëlette S J Aiken — 2000 sacs au S H Kennedy & co—368 balles foin, 50 boîtes thé, à ordre 37 colis marchandises, G A Fosdick & co.
Ile Ruatan—Par la goëlette Black Bird — Un lot bestiaux, Antonio Frastia.

PRODUITS REÇUS.
De la Côte—Par le steamboat Louisiana Belle — 37 barils mélasse, A Montgomery—50 do, Mc Fargo — 150 do, Warnshan & co—14 barils pommes et divers, à ordre.
De Donaldsonville—Par le steamboat Morning Light —110 boucauts sucre, B Maloney—21 do do, 34 barils do, 276 barils mélasse, 234 demi do do, 3 barillets do, 2 balles coton, 9 sacs do, C R Hay — 83 barils mélasse, et divers, à ordre.
Baton Rouge—Par le steamboat Empire Parish —172 boucauts sucre, F A Giraud & Co.
De la Côte—Par la barge de Field—150 barils mélasse, à ordre.
De la Côte—Par la barge de Lester—261 barils mélasse à ordre.

Quartier-Général, du département du Golfe.

Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1862.
Ordre général No 115.

Après consultation avec le major-général B. F. BUTLER, et avec son concours et son avis, le général commandant ordonne ce qui suit :

Le prévôt-maréchal de la paroisse commencera aussitôt relâcher immédiatement à la réception de cet ordre aux postes en la seront détenus et qu'on donnent leur parole de ne commettre aucun acte d'hostilité envers les Etats-Unis, et de ne donner ni assistance ni encouragement aux ennemis des Etats-Unis, pendant la guerre actuelle.

A l'Ile aux Vaisseaux.

James C. Batchelder,	E. M. Wright,
William H Sheppard,	R. B. Wilts, Jr.,
Fred Loeburg,	J. F. Perry,
Aaron H. Dale,	J. Dodge,
Eugene Morris,	Joseph Bloom.

Fort St-Philippe.

Martin Fellor.

Fort Jackson.

Peter Kenny,	R. Dalpit,
W. J. Delano,	J. M. West,
O. A. Stewart,	Charles Hoboy,
Michael Bowes,	John Hickey.

Fort Pike.

Dr. Théodore Clapp.

Fort Pickens.

J. Davies,	R. W. Porter,
E. N. Rose,	J. Corbitt,
Dr. Booth,	J. H. Hoskins,
C. Morse,	G. Bates,
D. C. Lowber,	W. Kelly,
C. S. Mitchell,	A. Forsyth,
R. Crosby,	F. Becker,
A. N. Baker,	W. Cash,
J. Crane,	E. A. Hamilton,
G. T. Grimball	D. Kerney.

Prison de Paroisse de la Nouvelle-Orléans.

Hermogène Perry,	J. Donahoe,
Léonard Marion,	C. Herman,
L. Collis,	R. Allen,
Mile Cornea,	Sam. Peters,
John Loulstells,	J. Frémaux,
N. Bonaparte,	J. Fonda,
G. Morgenstine,	W. E. Niles,
James Cunningham,	Peter Finn,
Thomas Riley,	James Maherty,
Andrew, de Reed,	James Doherty,
John Short,	J. Sheridan,
K. S. Derrickson,	J. J. Foley,
J. J. Mitchell,	John Neville,
J. J. Condon,	J. Capdeville,
Didel, h. c. l.,	D. Grais,
George, de Williamson,	E. Boyd,
Jim,	William Buckley,
Capt. Mauris,	John Doole,
A. Catching,	A. Reider,
T. Hargis,	John G. King,
John Williams,	W. Pulton,
William Miller,	M. Eagan,
D. Scully,	William Jones,
W. Hamilton,	F. Swett,
A. Bulger,	Tim. Haley,
James Gerikaldy,	John Mooney,
Nelson (esclave),	Peter Boyle,
S. Roberts,	C. Wilcox,
Alfar, de Gooby,	H. Doyle,
Joseph Raffe,	S. Hered,
Levy Keys,	Ed. Green,
A. Lacotte,	Joseph Levy,
Robert Phillips,	Tim. Knight.
W. Hunter,	

3o—Les personnes ci après nommées seront relâchées en prêtant le serment d'allégeance aux Etats-Unis.

Ile-aux-Vaisseaux.

James Boggs,	Frederick A. Taylor,
Michael Murphy,	F. E. Wilts.

Au Fort Pickens.

John T. Monroe.

Par ordre du major général BANKS.
RICHARD B. IRWIN,
24déc Lieutenant colonel, assistant adjudant général.

Quartier Général du Département du Golfe.

Nile-Orléans, 24 décembre 1862.
ORDRE GENERAL No 116.

Des demandes pour la suspension de l'ordre fermant certaines églises dans la ville de la Nlle Orléans ont été présentées au gouverneur militaire de l'Etat, et ont été référées par lui au major-général commandant.

Une omission dans le service de l'église, qu'on dit avoir été faite par ordre de ceux qui gouvernent l'église, paraît avoir été la base de cet ordre. Là où le chef de l'Etat est aussi le chef de l'Eglise, une omission comme celle dont il s'agit serait une contravention avec l'autorité politique, mais le gouvernement lui n'assume pas ce pouvoir, et le cas présenté ne semble pas requérir la continuation de l'intervention de l'autorité militaire.

L'ordre est donc provisoirement rescindé, et les églises seront ouvertes comme auparavant le jour de Noël et les jours suivants. Cette décision est basée sur le caractère négatif de l'offense dont il s'agit.

Le commandant-général désire que l'on sache, cependant, que les membres du clergé sont soumis aux restrictions imposées aux autres hommes. Ils connaissent bien l'étendue de leurs privilèges. On ne peut permettre aucun appel aux passions ou aux préjugés du peuple, ni l'excitation à l'hostilité contre le gouvernement, soit sous la forme de prière, d'exhortation, de discours ou de sermon, ni aucune démonstration offensive, soit ouverte soit déguisée. Comme chargés d'un enseignement public les ministres doivent donner quelque garantie de leur loyalisme public.

Le général commandant n'est pas disposé à intervenir dans les droits des autres, par à se soumettre à l'intervention des autres dans les droits du gouvernement, qui compte sur sa justice et son pouvoir, et non sur le consentement de ses adversaires pour la conduite de ses mesures.

Par ordre du major-général BANKS,
RICHARD B. IRWIN, Lieut.-colonel, A. Adj. Général.
24déc—3f

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nile-Orléans, 20 décembre 1862.

CETTE BANQUE sera fermée le 25 du courant, Jour de Noël, le 1er et le 2 janvier 15 janvier 1863.
24déc—1f GEO. A. FRERET, caissier.

ŒUFS ! ŒUFS ! !

A VENDRE.

20 barils œufs garantis frais, s'adresser au No 66, rue Poydras.
20 déc—3f

ON ACHETE
Au plus haut prix

Tous les billets qui ne passent plus.
13, ...RUE ST-CHARLES.... 13,
Vis-à-vis le *True Delta*, au premier.
de 7 heures du matin à 6 heures du soir. 24déc—3

Etat de la Louisiane—Département de L'Exécutif.

Nile-Orléans, 23 décembre 1862.
ORDRES GENERAUX No. 26.

L'HON. CHARLES A. PEABODY est nommé juge Prévôt de la ville de la Nile-Orléans et sera obéi et respecté comme tel.

Par ordre du brigadier-général G. F. SHEPLEY,
Gouverneur Militaire de la Louisiane.
JAMES F. MILLER, A. A. Général. 24 déc—3f

Demande de travail.

LES SŒURS DU BON PASTEUR, 165, rue des Magasins, qui se consacrent presque entièrement pour leur propre travail à l'entretien de leur ouvroir [illegible] public [illegible]

Elles promettent de la couture fine ou grossière, broderie et raccommodage promptement et à bon marché toutes sortes de travaux d'aiguille.

Etant cloîtrées, elles ne peuvent solliciter en personne du travail, mais elles espèrent que cet appel leur en procurera.
[illegible]

Quartier Général du Département du Golfe.

Nile-Orléans, 21 décembre 1862.
—ORDRES GENERAUX No 114.—

INFORMATION a été reçue à ce Quartier-Général que des publications injurieuses au caractère des soldats des Etats-Unis, sont mises en circulation dans les rues et que des lettres anonymes, renfermant des menaces, sont envoyées aux officiers employés dans le service public. De tels procédés sont inconvenants, offensifs et criminels, et doivent être supprimés. Les troupes de ce département sont requises d'avoir une conduite respectueuse pour tout le monde, et la même déférence leur est due par réciprocité de procédé.

Toute tentative de toute personne d'exciter les passions par une conduite offensive, ou tendant à faire élever des altercations ou dissensions et à troubler la paix publique, sera punie de la peine la plus sévère prescrite par la loi militaire.

Le général commandant requiert que toute violation de cet ordre soit rapportée à ce Quartier-Général.

Par ordre du major général BANKS.
RICHARD B. IRWIN,
23déc—3 Lieut. Col Adjudant Assistant

Institution Ste-Marie,
TENUE PAR
LES FRERES CHRETIENS,
A l'encoignure des rues Poyfarré et Foucher,
Nile-Orléans.

CETTE Institution recevra des pensionnaires à partir du 1er janvier 1863.

—PRIX—

Pensionnaires, $50 par trimestre ; demi-pensionnaires, $25 par trimestre ; externes, $15 par trimestre.
Les paiements doivent être faits tous les trimestres, d'avance. Les pensionnaires fournissent le papier, les plumes, &c.
N. B.—On n'est pas admis comme pensionnaire à moins d'un certificat de bonne conduite.
24déc—9f Le frère OLIVER, Directeur.

LUNDI, 21 décembre 1862, à 7 heures du soir, a une assemblée tenue, par un grand nombre de marchands de cette ville, à la Loge de l'Etoile Polaire, rue St Louis, No 48, dans le but de former une société pour arrêter la vente de vêtements, marchandises sèches, souliers, &c, dans et autour des marchés—M. Singer a été appelé au fauteuil. Il a demandé l'appui de l'assemblée pour l'objet sus mentionné, puis les officiers suivants ont été élus à l'unanimité :

J. H. Singer, Président, S. Bonnafon, Vice-Président ; J. Schaik, caissier, Chas Sandak secrétaire.
Sur motion de M Moritz, il a été résolu que tous ceux qui étaient présents signeraient comme membres de la Société et, sur motion de M. Marcus, que chaque membre paierait une piastre et qu'il serait nommé un comité de deux membres de chacun des districts pour obtenir les signatures des marchands qui désireraient se joindre à la Société. Ont été nommés :
MM. Bonney et Joseph Cohn, 1er et 1e district.
Blumenfeld et Fraget, 2me do.
Schaffer & Myers, 3me do.
Sur motion de M. Burger, MM. Frederick, Congan et Berger ont été chargés de s'assurer les services d'un avocat distingué pour adresser aux autorités un mémoire dans le but sus mentionné.
Sur motion, il a été résolu de publier ce qui précède dans les journaux de la ville. Sur motion de M. Berger, l'assemblée s'est ajournée à lundi, 29 du courant, à 6 heures et demie P. M., à la Loge de l'Etoile Polaire, rue St Louis, No 4.
Les marchands sont invités à assister au meeting.
J. H. SINGER, Président.
CHAS SANDAK, Secrétaire. 24 déc—4

LIQUEURS ! LIQUEURS !

30 CAISSES liqueurs assorties extra fines au caraffes
100 " " do en bouteilles,
200 caisses " fines et communes,
50 " curaçao et marasquin extra-fins,
200 paniers anisette extra fine et fine,
10 caisses eau de-vie de Dantzik,
100 caisses cassis du Mont d'Or, punch au rhum, eau-de-vie, Goud-Caartreuse, eau verte, &c., &c.
200 paniers véritable guignolet superfin d'Angers,
en magasin et à vendre par
HENRY VALETON & CO.
24déc 27, 29 et 31, rue Bienville

CONSERVES ALIMENTAIRES !

15 CAISSES petits pois verts de Briant,
20 " do " de Bordeaux et de Paris,
20 caisses champignons de Paris,
5 " cèpes à l'huile,
300 boîtes de 1/2, 1/2 et 1 livre champignons secs,
5 caisses truffes noires du Périgord,
3 " pâtés truffes assortis,
10 " œufs farcis,
100 " olives, câpres et anchois assortis,
5 " macédoines de légumes,
3 " haricots verts, et haricots flageolets,
10 " prunes reines et pruneaux,
en magasin et à vendre par
HENRY VALETON & CO.
24déc 27, 29 & 31, rue Bienville.

AVIS.

LES personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre le soussigné sont priées de les présenter dans les trois jours qui suivront la date de cette annonce, attendu qu'il est sur le point de quitter le pays. Les réclamations qui ne seraient pas présentées dans le susdit délai seront considérées comme nulles et non avenues.
Nlle-Orléans, 24 décembre 1862. JAIME PONS.
A l'encoignure des rues Victoire et Champs-Elysées,
24 déc—3f à la grocerie de M A F Valence.

Nourrice.

UNE Anglaise comprenant le français, désire se placer dans une famille en qualité de nourrice. Elle peut donner de bonnes recommandations.
S'adresser à l'encoignure des rues Histoire et Grands-Hommes, No 349. 24 déc—3f

AVIS.

LE porteur du billet de la somme de $680, souscrit par Rosalie Labat, Félicie Labat, A. A. Labat et O. L. Lachaus, portant hypothèque, daté du 19 décembre 1861 et payable à un an de date. Ledit billet est protégé jusqu'au 21 décembre 1862, le montant dudit billet étant déposé chez le soussigné aux risques et périls du porteur du susdit billet, le soussigné ne sera responsable pour aucun frais ni d'intérêt à partir de ce jour.
Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1862.
PIERRE LACHENAL,
24 déc—3 86, rue du Quartier

AVIS.

LE porteur du billet de la somme de $450, souscrit par Rosalie Labat, Félicie Labat, A. A. Labat et O. L. Lachaus, portant hypothèque, daté du 21 décembre 1861 et payable à un an de date. Ledit billet est prorogé jusqu'au 21 décembre 1862, le montant audit billet étant déposé chez le soussigné, aux risques et périls du porteur du susdit billet, le soussigné ne sera responsable pour aucun frais ni d'intérêt à partir de ce jour.
Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1862.
PIERRE LACHENAL,
24 déc—3 86, rue du Quartier

Eglise St-Vincent de Paul.

LE mois de prières pour la paix qui a été célébré dans l'église de St-Vincent de Paul, se terminera cette semaine par les exercices des Quarante-Heures, qui auront lieu le jour de Noël, et les deux jours suivants. Le jour de Noël, le Saint Sacrement sera exposé à la messe de neuf heures, où il y aura sermon, et restera exposé jusqu'à la cérémonie du soir, qui aura lieu à quatre heures et demie, avec sermon et bénédiction du Saint-Sacrement. Les mêmes cérémonies auront lieu les deux jours suivants, excepté qu'il n'y aura pas de sermon à la messe, mais seulement le soir. La seule différence est que ces deux derniers jours la messe aura lieu à huit heures. Le samedi, à la messe de huit heures, se fera la communion générale, à laquelle doivent prendre part tous ceux qui désirent participer toutes les personnes qui ont pris part à ce mois de prières. A cette messe du samedi il y aura une quête pour les pauvres de ce district. Les fidèles sont invités à venir à ces pieuses cérémonies qui les aideront à sanctifier les fêtes de Noël par la prière et par l'aumône. 23 déc—au 25

Eglise Evangélique Française.

LE service religieux a lieu chaque dimanche matin, à onze heures et demie au rez de chaussée de l'Eglise Presbytérienne, encoignure Gasquet et Liberty, entre Canal et Commune ; l'entrée est rue Gasquet.
Le catéchisme commence immédiatement après le service divin.
LA SAINTE CENE sera administrée dimanche prochain 28 courant. 23 déc—3f

Lazard & Michel,
190.........Vieille-Levée.........190
BATISSES PONTALBA, FACE A LA HALLE AUX VIANDES.

OFFRENT à des prix très réduits afin de réduire leur stock, un assortiment varié et choisi de paletots, lévites, pantalons, gilets, chapeaux, et tout ce qui concerne la toilette d'homme. Ils invitent leur amis et tous ceux qui ont besoin d'articles dans leur genre, à s'adresser chez eux avant d'aller ailleurs. 24déc—15f

Aux Planteurs—Avis important.

LE soussigné a du BI-SULFITE DE CHAUX frais, à $15 le baril, comptant, sur livraison.
JOSEPH ALBRECHT,
Apothicaire et chimiste, rue du Canal, No 162.
23déc—1m

Nile Orléans, 22 décembre 1862.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour entre J. MARISTANY Jr et ANTONIO DERMANY est dissoute aujourd'hui d'un commun accord.
J. MARISTANY Jr fera dorénavant les affaires de grocerie pour son propre compte, à l'ancien local.
J. MARISTANY Jr
23 déc—3 ANTONIO DERMANY,

FARINE—1,000 barils farine superfine,
500 barils farine extra,
20 barils pieds-de-cochons désossés,
Saindoux, balais, &c., &c.
A vendre par OSCAR BERCIER & CO.
24déc—6f No 77 rue Tchoupitoulas

A Vendre,
Pour clore une consignation,

QUATRE VINGT DIX caisses huile d'olive de Jaques Piagniol,
50 barils haricots blancs et rouges.
PAUL JUGE FILS,
23déc—1W 30, Vieille Levée.

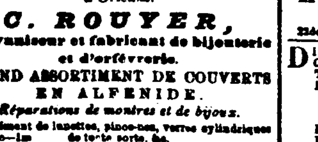

Achat de vieil or et de vieil argent
Rue de Chartres, No 135, près l'Hôtel d'Orléans.

C. ROUYER,
Galvaniseur et fabricant de bijouterie et d'orfèvrerie.

GRAND ASSORTIMENT DE COUVERTS EN ALFENIDE.
Réparations de montres et de bijoux.
Assortiment de lunettes, pince-nez, verres cylindriques de toute sorte, &c.
5 déc—1m

AVIS.

LA société P. PRATS & CO a été dissoute le 27 novembre dernier. Les soussignés continueront le même genre d'affaires, sous la raison H. PRATS & CO et régleront les affaires de l'ancienne maison.
M. PRATS,
Par J. CARBO,
J. MAGI.
24déc—1m

AVIS.

LE soussigné prévient toutes les personnes auxquelles il pourrait devoir de présenter leurs comptes avant le 1er janvier prochain, et celles qui doivent de vouloir régler avec lui avant cette date, à son magasin No 105, rue Vieille Levée, entre St. Louis et Conti, de 9 à 4 heures.
24déc—au 1erjanv S. CAMSON.

CHANGE.

A VUE ET A ECHEANCE, sur New-York.
A vendre par W. J. REID.
nov—20f 33, rue des Magasins.

A VENDRE
Charbon Lanarkshire, à $1 50 le baril,

LIVRE en ce moment, de la Levée, en lots de dix barils ou davantage, dans le Premier, le Deuxième et le Troisième Districts, sans frais de charroi, à $1 50 le baril. C'est un excellent charbon d'excellente qualité.
Les marchands peuvent en avoir sur la Levée à plus bas prix.
—Egalement—
Charbon Cannel et Pittsburg, de la Virginie.
Les ordres seront promptement remplis.
C. A. MILTENBERGER,
Marchand de charbon par commission,
23 déc—1f Rue du Camp, No 37.

Peaux et peaux de moutons.

LES soussignés demandent des peaux sèches et des peaux de moutons. Ils paieront comptant.
WITTERS & PENFIELD,
15déc—6f Rue Vieille Levée, No 31

VINS pour familles—Vins de Bordeaux et du Cette, à bas prix, à vendre par E. PIAGGIO,
encoignure Royale et St-Louis.

AMUSEMENTS.

Théatre de l'Opéra.

Représentation du DIMANCHE 28 Décembre
PAR LES ARTISTES REUNIS EN SOCIETE.
Première représentation : LES MELI-MELO DE LA RUE MESLAY, vaudeville en un acte, par MM Marc Michel et Ad Choler.—Première représentation. LA JOIE FAIT PEUR, comédie en un acte, par Mme Emile de Girardin — Première représentation. CE QUE FEMME VEUT........ vaudeville en deux actes, par MM Duvert et Lauzanne.—2ème représentation : UN TIGRE DU BENGALE, folie vaudeville en un acte, par M. Théodore Barrière.

Académie de Musique,
RUE ST-CHARLES.
SPALDING & ROGERS..................Propriétaires
LES MENESTRELS,
AUJOURD'HUI, JEUDI SOIR, 25 décembre
(Jour de Noël.)
Grande représentation à midi et le soir.
Le programme est entièrement nouveau.
Prix d'entrée: 50 cts. Galerie des personnes de couleur, 25 cts. Enfants et domestiques 25 cts, le samedi, à midi.
Représentations à midi et le soir, tous les SAMEDIS.
25 déc CHAS H DUPREZ directeur

Théâtre des Variétés.
Rue Gravier
Directeur.............................LEWIS BAKER.
Grande représentation de Noël.
Jeudi et vendredi soir, 25 et 26 décembre.
DOT,
or the Cricket on the Hearth;
(LE GRILLON DANS LA CHEMINEE) drame tiré de célèbre "Cricket on the Hearth" de Dickens.
Le spectacle se terminera par OUT ON A SPREE.
vaudeville.
AVIS—Il ne sera pas vendu de places réservées, le soir, après l'ouverture des portes.

POUR BATON-ROUGE,

Le paquebot régulier EMPIRE PARISH, capitaine L. Boucherau, part de la Nouvelle-Orléans tous les DIMANCHES MATIN, à 9 heures A. M., et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.
Il part de Baton Rouge tous les LUNDIS, à 9 heures A. M. et tous les JEUDIS, à midi, et de Donaldsonville tous les MARDIS et VENDREDIS, à 6 heures A. M.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
WM. J. REID, agent,
25 déc— Rue des Magasins, No 33.

POUR NEW-YORK Directement.
Jour de départ JEUDI, 25 du courant, à 5 heures P. M.

Le beau steamer neuf GEORGE WASHINGTON, capt. E. V. Gager, prend chargement. Il partira pour New-York, le 25 courant, avec les Malles des E.-U.
Pour fret ou passage [emménagements sans pareils] s'adresser à A. MOULTON,
20déc— rue Natchez, No 3.

POUR BORDEAUX.

LE magnifique et fin voilier, trois-mâts Espagnol, EL PAQUETE NUMERO CUATRO, attendu incessamment de la Havane, ayant de vastes emménagements pour des passagers, partira pour Bordeaux 15 jours après son arrivée dans ce port.
Pour fret de numéraire, passage de chambre et d'entrepont, s'adresser à M. E. NAPIAS,
24 déc— 30, Vieille-Levée.

POUR MATAMORAS.

La goëlette MARY CAMPBELL, capt. Gold, partira pour cette destination le 24 décembre à trois heures P. M.
S'adresser pour passage seulement à bord, au district, entre St-Louis et Conti 23déc—2t

POUR VERA CRUZ — Le beau brick ELLEN P. STEWART, capitaine Cain, partira immédiatement pour le susdit port.
Pour balance de fret ou passage s'adresser à
L. JOUBLANC,
59 Passage de la Bourse près Bienville, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. 19 déc

POUR NEW-YORK.

La barque GARIBALDI, fin voilière et de première classe, capitaine Hoyt, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le susdit port. Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à
WM. J. REID,
14 déc Rue des Magasins No 33

POUR MARSEILLE.

La barque Italienne UTAH, capitaine Olivari, partira sous peu pour Marseille.—Pour passage seulement, s'adresser à
PIAGGIO VIOSCCA Jr.,
19 déc— 52 et 54 Vieille Levée.

Banque de la Louisiane.

Nlle Orléans, 24 déc. 1862.

CETTE BANQUE sera fermée le Jour de Noël, le 1er et le 2 janvier prochain.
Le directoire se réunira le 24 courant et le 7 janvier prochain. AUGUSTE MONTREUIL,
23déc—3t Caissier

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 22 décembre 1862.

CETTE banque sera fermée le 25 du courant, le 1er et le 2 janvier prochain. L. BERNARD,
24 déc—3 Caissier.

Bureau du Percepteur des taxes d'Etat, Deuxième District.

Bureau, à l'encoignure des rues St-Pierre et Chartres.

AVIS est donné à ceux qui doivent à l'Etat des licences pour métiers, professions, &c., pour l'année 1862, de venir les payer à ce bureau de suite. Si ces taxes ne sont pas acquittées le 26 du courant, on avisera cette époque, ils seront poursuivis conformément à la loi.
D. W. C. CAMPBELL,
Percepteur des taxes d'Etat, Deuxième District.
Nlle Orléans, 23 décembre 1862

Bureau du Collecteur des taxes d'Etat.
Deuxième District de la Nlle-Orléans.

Bureau, à l'encoignure des rues St-Pierre et Chartres.

AVIS est donné aux contribuables d'Etat du Deuxième District que mon bureau sera ouvert, de 9 heures A M à 3 heures P M, tous les jours, les dimanches exceptés, pour recevoir toutes les taxes non payées et dues à l'Etat, pour l'année 1861, sur les propriétés foncières, le personnel, &c. Lesquelles taxes doivent être payées de suite, sinon les délinquants seront sujets à la loi. Les personnes qui ont payé leurs taxes d'Etat pour cette année, sont requises de venir à ce bureau pour qu'ils y soient enregistrés.
D. W. C. CAMPBELL,
Collecteur des taxes d'Etat, Deuxième District.
Nlle Orléans, 13 décembre 1862

CONFISERIE DE L'OPERA.

Maison spéciale de Patisserie et Confiserie Parisienne.
Coin BOURBON ET TOULOUSE.

M. J. HIMBERT a l'honneur de prévenir les dames et les messieurs qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, pour les fêtes de Noël et jour de l'an, un choix de

Boites variées, chocolat et bonbons fins de Paris,
qui seront vendus aux prix modérés.
APERÇU DES PRIX :

Croquettes chocolat venant de Paris	70 cts
Chocolat de tablette surfin	70 "
300 livres chocolat à la crème [Masson]	70 "
100 do chocolat et bonbons [Marquis]	70 "
Bonbons fondants imitation fruits et fantaisie	25 et

50 cts la boite—fruits cristallisés assortis de Bordeaux à 75 cts la livre — Un grand assortiment de pâtes de gibier—gâteaux et petits gâteaux de ménage et de fantaisie de toute sorte. 24 déc—6f

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.

Manufacture de chocolat à la vapeur

CHOCOLAT EN GROS ET DETAIL — BONBONS FINS ASSORTIS.

D. LOPEZ,
85, RUE DE CHARTRES, 85.

A l'honneur d'informer le public qu'à partir de MARDI 23 courant, il mettra en vente un choix varié de cartonnages de luxe reçus par les derniers arrivages d'Europe, qui se recommandent au public par leur fraîcheur et leur bon goût.

Afin de suppléer aux difficultés des arrivages, cette maison s'est assuré le concours d'ouvriers de mérite, ce qui lui permet d'offrir aux gourmets une immense quantité de bonbons assortis de tant de ses ateliers, parmi lesquels on remarquera le fameux chocolats à la crème, CROQUETTES RICHELIEU, MARRONS GLACÉS, NOUGAT FRANÇAIS, &c. &c.

Aussi, une immense quantité de bonbons à 25 et 50 cts la boîte; un lot de champagne et liqueurs ministère pour enfants.

Chocolat en gros pour marchands.
19 déc—

110............RUE DU CANAL............110
Mme DEZAUCHE,
Successeur de Mme TURNER,

EN considération de la crise actuelle vendra au prix coûtant son magnifique assortiment de
Manteaux en velours noir pour dames.
Manteaux en drap pour dames et enfants.
Robes de soie confectionnées pour enfans;
Velours noir, grande et petite largeur pour confections.
Au plus bas prix : un riche assortiment de *Chapeaux* en velours et en soie pour dames et jeunes filles. 20 déc—1m

IMPORTATION DIRECTE DE Jouets et articles de fantaisie,
Au No 16, rue de Chartres.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment complet de jouets et d'articles de fantaisie, un nouveau lot de pipes écume de mer et de racine de bruyère, des albums photographiques, des chevaux et des voitures d'enfants, &c. &c., qu'il vendra à bas prix, en gros et en détail.
19déc—12 AUGUSTE KOENIG.

REÇU TOUT RECEMMENT—
30 barillets maquereaux mess,
25 do saumon extra No 1,
300 livres saumon fumé,
20 ferblance saumons en sauce,
20 caisses olives d'Espagne,
200 langues de bœuf, Fulton Market extra
25 caisses fromages de choix, forme d'ananas,
5 caisses fromages Munster,
300 livres saucissons de Boulogne,
En magasin et à vendre par
DUNTZE & Co,
à l'encoignure des rues Royale et Conti.
22déc—25 26.

DIVERS—Reçu par les derniers arrivages de France Champagnes en demi et en quarts de bottes,
Tripes do do do
Petits pois, pois verts et asperges, Borel; pâtés truffes, escalopes, oiseaux, tripes, rougets, thons, sardines à l'huile, viandes conservées, dans des boîtes en ferblanc,
Liqueurs assorties,
Fraises au jus,
Anisette, curaçao, etc.
A vendre par DUNTZE & Co.,
à l'encoignure des rues Royale et Conti.
22déc—25, 26.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nile-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nile Orléans, 20 décembre 1862.
AVIS.

CONFORMEMENT à la huitième section de la charte de cette Compagnie, une élection, par les actionnaires, de dix huit directeurs pour un an, à partir du premier lundi de février 1863, aura lieu à ce bureau, MERCREDI 21 janvier prochain, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. CHAS. J. DARON,
20 déc—au 21 janv Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nile Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nile Orléans, 20 décembre, 1862.
AVIS.

CONFORMEMENT à la 14e section de la charte de cette Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu à ce bureau, LUNDI 19 janvier 1863, à midi.
CHAS J. DARON,
20 déc—20f Secrétaire

Compagnie du Gaz de la N.Orléans

4 décembre 1862.

AVIS—Une élection de six Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, au bureau, rue de la Commune, No 126, LUNDI, 5 janvier prochain, de dix heures A. M. à deux heures P. M.
Par ordre, M. O. J. TISDALE,
5 déc—1m Trésorier.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle Orléans et de Carrollton.

Nile-Orléans, 1er décembre 1862.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la loi, Lundi 5 janvier 1863, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi, au bureau No 154, rue Baronne.
1 déc—au 5 janv [illegible] ELDER, secrétaire

VENTES A L'ENCAN.

POUR CAUSE DE DÉPART.

Vente sans réserve de bijoux fins montres en or, diamants, &c.

PAR R. T. MONTGOMERY, *encanteur*.

LUNDI, le 29 du courant, il sera vendu au magasin de M. D. Gast, rue de Chartres, entre Conti et Bienville, à 10 1/2 heures, pour cause du départ du sieur D. Gast—

Le contenu de son magasin, consistant en un assortiment de bijoux fins, tels que : montres en or, double boîtier, fabrique anglaise, chaînes en or, boucles d'oreilles, bagues, broches, colliers corail, verres en argent plaqué, anneaux à serviettes, plaqué, diamants, &c, &c.
Conditions—Comptant. 25déc

Toile d'emballage de l'Inde.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

SAMEDI, 27 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, pour compte des consignations, dans le rue des Magasins, No 47—
85 balles et 2 rouleaux toile d'emballage de l'Inde, poids reconnu.
Conditions—Comptant. 25déc

Fond d'une Grocerie bien située.—Aussi, installation et bail, pour cause de départ.
PAR R. GUTIERREZ, Encanteur.

VENDREDI prochain, 26 du courant, à midi, il sera vendu à l'encan sans réserve aucune, sur les lieux, rue St.Pierre, coin Marais—
Le fond de la dite grocerie qui sera offert en bloc, ensemble avec les installations, poids et mesures, et enfin tout ce qui concerne un établissement de ce genre.

—EGALEMENT—

Le privilège d'un BAIL d'un an au plus à raison de quatre-vingts piastres par mois, à partir du 1er janvier 1863, le bailleur garantissant le paiement ponctuel du loyer à la fin de chaque mois.
Cette maison donne présentement $65 de surplus au principal locataire. 24déc

Vacherie ! Vacherie !
PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu lundi, 29 décembre 1862, à 11 heures du matin, rue des Grands-Hommes, sur l'habitation Lizardi, près du Couvent des Ursulines—
20 vaches laitières, plusieurs avec suivants ;
3 chevaux ;
1 charrette à lait.
Les ustensiles et les accessoires de la vacherie.
Conditions — Au-dessous de $100 comptant ; audessus de $100 quatre mois de crédit en billets à la satisfaction du vendeur. 24déc

Coton ! Coton !
PAR HANLON & McLEAN.

VENDREDI, 26 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu, dans la rue Commerce, No 50—
13 (reliées) balles coton.
Conditions—Comptant en monnaie au pair. 25déc

Succession de Frank Vidal—No 19,077
PAR J. B. CROZAT, Encanteur.
Bureau No 83, Passage de la Bourse.

IL sera vendu à l'encan samedi le 27me jour du mois de décembre 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. S. Whitaker, juge de la 2me Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 19,077 et daté le 22me jour du mois de novembre 1862, savoir :
Un certain lot de terre situé au faubourg Tremé, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé rue Galvez, entre les rues Dumaine et Ste-Anne, mesurant 16 pieds de face sur la rue Galvez, sur 104 pieds de profondeur.
Conditions—Comptant. Acte par devant P. E. Biron, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
25nov—5 15 25déc

VENTES JUDICIAIRES

E. D White vs John Gonzales.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,145—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 27 de janvier 1863 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, 2me District à l'adjudication de
Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Girod et du Port et l'Avenue Lafayette et désigné par le No vingt quatre (24) d'après un croquis fait par J. A. d'Hémécourt, arpenteur, et déposé au greffe de la Cour susdite.
Le dit terrain mesure vingt huit pieds six pouces de face à l'Avenue Lafayette, sur cent trente pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
25déc—3, 12, 21, 27janv. JAS E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Pierre Justin CRAMON vs ses créanciers et les créanciers de Cramon & Bake.

SIXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—No 9834—En vertu d'un ordre de vente rendu le 1er décembre 1862, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI 6 janvier 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, 2me District, à l'adjudication de—
Plusieurs comptes et réclamations abandonnés par ci-dessus insolvables aux créanciers suivant bilan.
Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.
5 déc—29,—janv. 2, 4, 6 JAS E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.

C. Millaudon vs. B. Slank.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 9,465—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, lundi, 5 de janvier 1863, à 10 heures A. M., à mon bureau, à l'encoignure des rues Royale et Orléans, 2me District, à l'adjudication de—
Le fonds d'un salon de bière suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
24déc—27, 30, jv 2, 5 JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

DROGUES ! DROGUES !

QUININE—1600 onces ; MORPHINE—300 onces. CHLOROFORME—1000 livres ; CALOMEL—400 livres. BLUE MASS—400 livres ; NITRATE D'ARGENT—25 livres.
ALCOOL—5 barils (95).
SAVON DE CASTILLE—150 caisses,
TANNIN—75 livres.
Ipéca, iodure de potasse, sels Rochelle, &c., &c.
A vendre par, E. & J. AMEANS,
Droguistes en gros,
4 déc—1m Rue du Camp No 44, et rue Gravier No 74

HUILE SURFINE VÉRITABLE
DE J. FLAGNIOL,
Haricots blancs et rouges.

A VENDRE : 100 paniers huile d'olives véritable de J. Flagniol ;
50 barils haricots blancs, reçus dernièrement ;
30 barils haricots rouges, do do.
PAUL JUGE, fils,
6 déc—15f 30, rue Vieille Levée

Café de la Havane.

CENT VINGT-ET-UN sacs excellent café P.R., en débarquement et à vendre par
BORNIO & BROTHER,
17 déc— Rue Gravier, No 34

AU PUBLIC.

Mme LaBlanche,
La plus grande clairvoyante du monde.
Résidence rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourbon.

RIEN n'est plus étonnant que d'entendre un étranger vous raconter toute votre vie et au donner même les plus petits détails. Il y a eu parmi les nombreuses personnes qui l'ont consultée, une seule qui doutât de la supériorité de ses facultés, qui puisse nier qu'elle vous rappelle, l'un après l'autre, les incidents les plus remarquables de votre existence. Qui alors émerveiller de votre enfance et de votre âge mûr qu'elle vous remet sous les yeux les scènes les plus qu'elle vous rappelle des amis absents ou morts, qu'elle lit dans les secrets de votre cœur qu'on croyait cachés pour tout le monde.
Les personnes atteintes de maladies susceptibles d'être guéries devraient consulter cette dame extraordinaire, car les guérisons qu'elle a opérées dans cette ville ont valu une réputation immense parmi nous.
Consultations, en français et en anglais, pour dames et messieurs, de 8 heures A. M. à 8 heures P. M.
Prix modérés. 8 déc—1m

A LOUER.

LE DESSUS du magasin Bitmean frères, encoignure Canal et Bourbon—ainsi que DEUX ETAGES de la maison No 140, rue du Canal. Ils sont disponibles pour un photographe. 22déc—3f

A VENDRE.

Cent excellents MULETS et une grande quantité n'ayant à la recherche de vieux ennuis, des traineaux, des chars et de ces mulets, en bon état. Conditions avantageuses. S'adresser aux écuries, rue Tchoupitoulas, ville de Jefferson, au dessus de Stock landing. F. WINTZ,
18déc—au 16 mars Tchoupitoulas

Le Dr. J. B. S. Esquerré,
Médecin de la Société Française de Jefferson de 1839 à 1860,

EST de retour à la Nouvelle-Orléans et ses anciens clients le trouveront rue Toulouse, 90. 24déc—

GELEE et Pâte de Goyave—15 caisses gelée, 4, 8, 10 et 12 liv, en débarquement et à vendre par
E. PIAGGIO,
16 déc encoignure Royale et St-Louis.

ALCOHOL—10 barils 95 degrés
QUININE—1000 onces véritable Pelletier,
CHLOROFORME—250 livres,
MORPHINE—500 onces, Rosens d'un 1/8 once,
OPIUM—100 livres extra.
A vendre par CUSACHS & OGDEN,
17 déc—1m rue Royale enc. St Philippe

Reçu tout récemment,

EN magasin et à vendre :
UN LOT DE CHOIX DE
VIEUX WHISKY, rye prime,
WHISKY d'Ecosse pur,
Do Bourbon de première qualité,
EAU DE VIE Otard, fine, en 1/4 de pipes,
RHUM pur de la Jamaïque,
ALCOOL,
CIDRE champagne. en baril
BROTT, DAVIS & SHOWS,
19 déc— Rue de la Nouvelle Levée, Nos 24 [illegible] et 28 près Gravier

VINS ! VINS !

A VENDRE par J CHANTEGREL, No 88, rue Royale, entre Conti et St Louis, en gros ou par barriques —
100 barriques vin ordinaire,
100 do " médocs de l'ordinaire,
50 do vins fins,
50 do vins blancs médocs de l'ordinaire.
Le tout aux prix les plus modérés. 24déc—au 14

AVIS.

LE porteur d'un billet de la somme de $1800 souscrit par François Brussa, sous la date du 24 mai 1859 à son propre ordre et par lui endossé et payable à 3 ans de date au domicile de la Banque de l'Etat de la Louisiane en cette ville, avec stipulation d'intérêts éventuels à raison de huit pour cent par an, signé et paraphé "ne varietur" par Noël Emile Leroche, notaire en cette ville, le 24 mai 1859, est prié de le présenter en l'étude de Me Chs Ver Poulen, notaire, soit audit Poulen, soit audit Leroche.
J. M. BEGUÉ,
22 déc—26, 27 Tuteur des mineurs Brussa

Fabrique de l'Eglise St Louis de la Nouvelle-Orléans.

Bureau du Secrétaire.

AVIS est par le présent donné aux locataires des bancs de la susdite Eglise, d'avoir à payer à mon bureau, No 30, Place St Antoine, avant le 31 déc. courant, pour l'année 1863, le montant de location de leurs bancs, au prix de l'adjudication qui en a été faite le 28 courant et tout banc qui n'aura pas été retenu et payé, sera vendu sans aucune réserve, par le soussigné.
ANT. DOBUC,
20 déc—16, 18, 20, 22, 24, 26, 27, 29 Secrétaire

J. MAINEGRA.
Successeur de P. Nobili, pharmacien.
ENCOIGNURE POYDRAS ET PHILIPPA.

J. MAINEGRA a l'honneur d'annoncer au public qu'il a acheté la pharmacie Nobili, encoignure des rues Philippa et Poydras. Cette pharmacie déjà renommée pour l'excellence de ses médicaments sera considérablement améliorée par le nouveau propriétaire qui n'épargnera aucun soin pour mériter la confiance du public. M. J. Mainegra sedonnera tous les articles pharmaceutiques à des prix très-modérés et les prescriptions seront préparées par lui avec la plus scrupuleuse attention.
5 déc 1m—1po